

PLANNING DE LA FORMATION COACH Intense + SESSION AUTOMNE 2020

MODULE 1 :

- **Déontologie, posture, écoute active, présence authentique, feedback, art du questionnement**

| | | |
|---|----------|--|
| 1 | 11 sept. | <p>Processus d'entretiens et déontologie Définition du coaching : clarifications entre coaching / consulting / conseil / leadership / formation / thérapie. Charte de déontologie ICF.</p> <p>Entretiens : processus, techniques d'entretiens, étapes de la séance, timing, rôle et responsabilités du coach et du coaché. Quelques outils de base du coaching.</p> |
| 1 | 25 sept. | <p>Relation authentique et communication efficace Etablir un accord adéquat, créer un climat de confiance, utiliser les outils de base du coaching. Créer une relation rassurante, offrir une écoute authentique et performante ; écoute empathique, reformulations, saisir les non-dits, le langage du corps, les réinvestir en séance.</p> |
| 1 | 2 oct. | <p>Art du questionnement, exploration et objectifs Trouver la bonne distance ; s'impliquer, sans s'attacher, ne pas créer de dépendance coach-coaché. Questions obstacles / questions ressources ; lesquelles utiliser, quand et comment ? Clarifications et vérifications des objectifs : outils d'exploration, métaphores.</p> |

Module 2 :

➤ Communication, gestion des émotions et gestion de conflits

| | | |
|---|---------|--|
| 2 | 16 oct. | <p>Gestion des émotions Distinguer ses émotions, de ses sensations, et de ses sentiments ; comprendre le rôle capital des émotions et apprendre à pouvoir les « écouter » comme de précieux indicateurs ; comprendre la nécessité de les exprimer, de manière constructive et efficace ; le processus de la colère, le connaître et l'utiliser...</p> |
| 2 | 23 oct. | <p>Techniques de communication (gestion de conflits I) Comprendre le sens des conflits ; repérer sa manière propre d'agir ; stratégie de résolution gagnant / gagnant, travail sur les besoins, formulation de demandes explicites, non-jugement ; Communication sans violence ; mises en pratique.</p> |
| 2 | 6 nov. | <p>Communication / coopération (gestion de conflits II) Déconstruction des conflits, les besoins : les miens, ceux de l'autre ; quels enjeux ? quels moyens d'agir ? connaître sa propre manière de réagir. Distinction compromis, consensus, sens de la coopération, utilité de l'accommodation ?... comment réussir une négociation ? distinguer besoins et positions, maîtriser le processus coaching en situation tendue... mises en pratique</p> |

MODULE 3 :

➤ Valeurs, identités, motivation et engagement

| | | |
|---|---------|--|
| 3 | 20 nov. | <p>Identité personnelle, conditionnements et soi authentique Repérer les tensions entre identité personnelle et identité professionnelle, entre autonomie individuelle et besoin d'appartenance ; comprendre ce en quoi consistent les valeurs et apprendre à les faire émerger; Cartographie des valeurs par rapport aux stades de transformations personnelles et au à cheminement dans la connaissance de soi. ; découvrir et tester des outils de coaching et d'accompagnement au projet professionnel et projet de vie en rapport aux valeurs ; liens entre son histoire de vie et ses projets professionnels; estime de soi, motivation, inspiration et intégration dans le processus coaching.</p> |
| 3 | 27 nov. | <p>Agilité et résilience dans la gestion du changement Prendre conscience des éléments perturbateurs du monde, tout en proposant des outils pratiques et des stratégies efficaces pour survivre et prospérer. Seront travaillés spécifiquement : la théorie des contraintes / de prise de conscience des obstacles créateurs du déséquilibre. Les émotions dans le processus de changement : développer l'agilité et la résilience, en lien avec ses valeurs propres, pour arriver à l'engagement et à l'antifragilité.</p> <p>Passer et faire passer du VICA (Volatilité, Incertitude, Complexité, Ambiguïté) au CARE (Conscience, Agilité, Résilience, Engagement) de manière efficace et concrète.</p> |
| 3 | 11 déc. | <p>Analyse de Pratiques Professionnelles (APP) : en petit groupe, on partage sur les mises en pratiques des compétences de coach.</p> |

Coach Intense⁺

FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2020 / 2021

Renseignements personnels

| | |
|-----------------------------------|---|
| Madame <input type="checkbox"/> | Date de naissance : |
| Monsieur <input type="checkbox"/> | |
| Nom : | Prénom : |
| Rue, N° : | |
| NPA, Lieu : | |
| Tél. Privé : | Mobile : |
| Email : | |
| Profession : | Employeur : |
| Formations : | |
| Motivation : | Veuillez nous faire parvenir une lettre de motivation qui explique, simplement, avec vos propres mots : comment vous voyez cette formation, ce que vous en attendez... Merci de nous la transmettre en annexe de votre demande d'inscription. |

Types de formation

| Coach Intense ⁺ | Formation à distance | | Formation en présentiel | | Arrhes (à soustraire du prix) |
|---|--------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|----------------------------------|
| | Tarif Entreprises* | Tarif pour particuliers | Tarif Entreprises* | Tarif pour particuliers** | |
| 9 jrs en automne <u>ou</u> au printemps : | | | | | |
| session AUTOMNE sep. à décembre 2020 | <input type="checkbox"/> CHF 5'950.- | <input type="checkbox"/> CHF 4'950.- | <input type="checkbox"/> CHF 4'950.- | <input type="checkbox"/> CHF 3'950.- | CHF 500.- |
| session PRINTEMPS jan. à juin 2021 | <input type="checkbox"/> CHF 5'950.- | <input type="checkbox"/> CHF 4'950.- | <input type="checkbox"/> CHF 4'950.- | <input type="checkbox"/> CHF 3'950.- | CHF 500.- |

* Ce tarif s'applique lorsque la formation est payée ou subventionnée par un employeur, une institution ou une administration (AI, chômage, ...).

** Ce tarif inclut les **10 % d'escompte** déduits pour tout paiement effectué en totalité **avant le 30 juin**. Pour un paiement entre le 1^{er} juin et le **31 août**, 5% est encore offert, le prix est alors de : CHF 4'150.-. Et tout paiement effectué dès le 1^{er} septembre est basé sur le **prix brut**, à savoir : **CHF 4'390.-**.

NB Les frais administratifs d'ouverture de dossier de CHF 250.- sont à ajouter au prix total.

Mode de paiement choisi (faire une croix)

BVR Virement bancaire

Des paiements échelonnés sont possibles : demander nos conditions spéciales.

Coach Intense⁺, Conditions Générales (CG) (15 février 2020)

Préambule : le présent formulaire d'inscription, accepté par Concordis, Institut Suisse de Coaching et Formation (ISCF), constitue un contrat qui une fois signé, lie les 2 parties aux présentes CG.

Procédure d'inscription : remplir, signer et nous retourner le présent formulaire d'inscription, par poste (Concordis, Institut Suisse de Coaching et Formation, Case postale 288, 2301 La Chaux-de-Fonds) ou scannée, par mail à info@coaching-formation.ch. **Pour être prise en compte**, toute inscription – acceptée par l'ISCF – doit être suivie du paiement, au minimum du montant des arrhes correspondantes. Afin de pouvoir valider l'inscription de manière définitive, les frais de formation devront être réglés en principe en totalité ; au plus tard jusqu'à 21 jours avant le début de la formation en présentiel. Les frais d'ouverture de dossier de CHF 250.- sont à ajouter au prix total.

Annulation automatique : toute inscription non confirmée par le versement de la totalité du montant de la formation **21 jours** avant le début de la formation, pourra être annulée (notamment pour garantir de la place à d'autres participants en attente).

Nombre de participants : les places étant limitées, nous attribuons l'enregistrement selon le principe « premier inscrit, premier servi » (sous réserves de modalités particulières : acceptation de l'inscription, paiement dans les délais, ...).

En principe, nous ne dépassons pas une moyenne sur l'année de 15 personnes pour les cours classiques et ne dépassons pas une moyenne maximum de 8 personnes lors des cours pratiques ou APP (maximum 10). Le but étant de viser une qualité optimale de dynamique de groupe, de climat de travail et d'apprentissage.

A l'inverse, si le nombre de participants devait être trop restreint selon nous, Concordis, ISCF se réserve le droit d'annuler le cours sous préavis d'au minimum 5 jours. Le cours est alors soit remboursé, soit il vous est offert la possibilité de le suivre dans sa version « à distance », et ce, gratuitement ; le choix revient à Concordis, ISCF.

Interruption de la formation / Absence : toute formation commencée reste due. Dans le cas où le participant interrompt la formation, il peut lui être offert la possibilité de reprendre la formation l'année suivante en cas de problème jugé comme force majeure par Concordis, ISCF, ou éventuellement de poursuivre plus tard dans l'année en rattrapant les modules par la formation à distance ; le participant étant contraint d'interrompre sa formation pour une raison de potentielle force majeure doit en avertir Concordis ISCF sur le champ et au plus tard en juin de l'année civile qui suit le début de sa formation ; il est à noter que cette possibilité de formation à distance comme rattrapage* implique un coût supplémentaire à payer, respectivement de **CHF 50.- par atelier**. Par ailleurs, de manière générale, sauf cas de force majeure (certificat médical original à l'appui), aucune absence ne peut être acceptée : les 9 ateliers doivent être suivis dans leur intégralité (en présentiel ou à distance).

*Enfin, le nombre d'ateliers pouvant être rattrapés dans la formule à distance est de maximum **3** ; dès une absence supplémentaire. Dès 2 absences supplémentaires, le cas est soumis à la Direction, qui décide.

Annulation d'inscription : toute annulation d'inscription doit être faite par lettre recommandée adressée à Concordis, Institut Suisse de Coaching et Formation, Case postale 288, 2301 La Chaux-de-Fonds au plus tard **21 jours avant la formation**. Dans ce cas, l'ensemble des montants versés par le participant lui sera remboursé, moins CHF 250.- de frais administratifs qui seront retenus. Passé cette date, le montant de la formation est non remboursable (sauf en cas

de force considérée comme majeure selon Concordis, ISCF comme par exemple une grave maladie) ; dans ce cas de figure, la procédure de remboursement est faite au *pro rata* du nombre d'ateliers suivis et des moments de supervisions/coachings reçus par son référent, moins les frais administratifs (CHF 250.-).

Plate-forme E-Learning : en principe, dès le mardi suivant l'atelier, à 17h30, les ressources supplémentaires sont toutes à disposition sur le lien confidentiel indiqué dans votre courrier de confirmation définitive.

Devoirs de réserve : nos ateliers de formation garantissent un cadre de travail et de réflexion libre, où tout peut s'exprimer, dans la stricte garantie de la **confidentialité**. L'ensemble des

propos tenus lors des ateliers, par les formateurs ou les participants (dans les exemples mentionnés, des éventuelles bribes d'histoires de vies évoquées, des cas professionnels, ...) ne doivent en aucun cas être utilisés, colportés, ni même mentionnés en dehors du cadre strict de l'atelier. Un manquement à ce point légal formel aurait des conséquences graves d'ordre juridique ; il entraînerait par ailleurs l'exclusion de la formation. Les modalités de renvoi sont réservées.

Droits d'auteurs : il en va de même concernant les enregistrements des ateliers : leur utilisation ne peut se faire strictement que par les personnes inscrites officiellement pour ce faire et ils ne peuvent être utilisés que dans ce cadre-là pour prendre connaissance de ce qui s'est dit et fait. En aucun cas, tout ou partie de ces enregistrements ne peuvent être utilisés dans un autre cadre, sans un accord écrit préalable ; enfin, ils ne peuvent pas être enregistrés ; seule leur écoute via notre plate-forme est permise. Un manquement à ces points légaux formels aurait des conséquences graves, d'ordre juridique ; Concordis, ISCF engagerait des poursuites pénales de manière diligente ; il entraînerait par ailleurs l'exclusion. Les modalités de renvoi sont réservées. En outre, l'enregistrement de tout ou partie de n'importe quel moment de formation par un tiers autre que le formateur est strictement interdit et entraînerait les mêmes conséquences que ci-dessus (dénonciation, exclusion, poursuites).

Climat de formation : tout participant qui troublerait le bon déroulement des cours ou de la formation par un comportement jugé par Concordis, ISCF comme inadéquat, grossier ou irrespectueux des autres étudiants ou des formateurs serait averti, afin de garantir une atmosphère de travail respectueuse ; si ces agissements devaient se renouveler, ou jugés trop graves dès leur première occurrence, Concordis, ISCF se réserve le droit de renvoyer la personne de la formation (les modalités de renvoi sont réservées).

Validation : à l'issue de la formation, une attestation est délivrée. Cette attestation est officielle et elle permet des démarches formelles pour l'ICF. Le cas échéant, pour intégrer une des 3 formations diplômantes, et être suivi personnellement afin de pouvoir passer les examens finaux et recevoir un diplôme de coach professionnel (au niveau formel des standard de l'ICF, ACC), vous pouvez vous inscrire soit à Coach PRO, à Coach Spécialiste, ou Expert Coach. Le fait d'avoir effectué le cursus de Coach Intense⁺ vous donne droit à CHF 3'000.- de rabais sur n'importe laquelle des 3 formations (les inscriptions sont traitées par ordre d'arrivée).

Clauses finales : aucune modification ou convention accessoire au présent contrat ne sera reconnue, à moins qu'elle ne fasse l'objet d'une confirmation écrite via courrier postal recommandé de la part de Concordis, ISCF. Concordis, ISCF se réserve le droit de changer en tout temps, tout ou partie de l'ensemble des modalités (de programme, d'encadrement, de tarifs, etc.) et de l'ensemble des prestations y relatives, sans préavis. Le présent contrat est soumis au droit suisse, le *for* juridique est La Chaux-de-Fonds.

Par ma signature, je certifie l'authenticité des données indiquées sur le présent formulaire. Je déclare avoir pris connaissance des Conditions Générales et les accepte.

Date : _____

Lieu : _____

Signature :

→ Ce formulaire est à renvoyer soit scanné, soit par poste.
NB Merci de bien penser à y adjoindre votre lettre de motivation.